



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

---

## **COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2015**

-----

Dans le cadre de ses réunions hebdomadaires, le Conseil des ministres a conféré ce jour, 21 octobre 2015, au palais de la Présidence, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours de ses travaux, le Conseil a adopté un décret et en a examiné deux en première lecture. Le Conseil des ministres a également écouté une communication.

Le décret adopté ce jour par le Conseil des ministres, porte création et fonctionnement de l'Institut national de cancérologie. Ce projet de décret vise à créer un pôle de référence nationale en matière de traitement et de prise en charge des cancers au Togo, conformément aux orientations définies dans la déclaration de politique générale du gouvernement et au plan stratégique de lutte contre les maladies non-transmissibles.

La création de l'Institut national de cancérologie permettra la mise en place d'un meilleur système de prévention et de traitement de cette pathologie grave qui enregistre chaque année au Togo, 3700 nouveaux cas, dont 2800 décès. Grâce à cet Institut, le Gouvernement entend accélérer les diagnostics et renforcer la capacité d'accueil ainsi que l'offre de soins pour les personnes souffrant de cancer. Il facilitera la prise en charge globale des patients, en collaboration avec les centres régionaux et internationaux spécialisés dans le traitement du cancer.

Le premier décret examiné en première lecture est relatif à la délégation de pouvoir de l'Etat aux fédérations sportives en République togolaise.

Le deuxième décret examiné en première lecture, fixe les attributions du ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie et porte organisation dudit ministère.

Au titre des communications, les principales conclusions des travaux des assemblées annuelles de 2015 du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, tenues à Lima au Pérou du 6 au 12 octobre 2015, ont été présentées au Conseil des ministres.

Il ressort globalement de ces assises internationales que le FMI et la Banque mondiale sont satisfaits des progrès importants réalisés par le Togo en matière de gouvernance et de réformes économiques. Les deux institutions de Bretton Woods ont marqué leur disponibilité à accompagner le Togo dans le cadre d'un nouveau programme économique et financier dont les conditionnalités feront l'objet de discussions lors de la prochaine mission du FMI au Togo.

Il faut rappeler que les assemblées d'automne du FMI et de la Banque se sont tenues cette année dans un contexte international marqué par l'adoption d'un nouveau programme de développement post-2015 appelé agenda 2030, le ralentissement de la croissance mondiale et l'augmentation des risques pour l'économie mondiale, liés aux tensions géopolitiques et aux importants mouvements des populations qu'elles ont engendrés.

Dans les divers le Conseil des ministres a suivi le compte-rendu de la rentrée solennelle du barreau du Togo qui a coïncidé avec le 35<sup>e</sup> anniversaire de sa création. A cette occasion, le barreau a décerné une distinction honorifique au père de la nation, Feu le Président Gnassingbé Eyadéma pour avoir pris l'initiative de créer cette institution en octobre 1980.

Le Conseil s'est également félicité dans les divers, de la formation organisée à l'intention des cadres du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, grâce au concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Par ailleurs, le Conseil des ministres a été tenu informé de l'inauguration, le vendredi 30 octobre 2015, du nouveau complexe technique et scientifique du lycée de Tokoin, fruit de la diplomatie agissante du Président de la République et de la fructueuse coopération avec la République populaire de Chine.

Enfin au titre des divers, le Président de la République a instruit le Premier ministre de prendre un arrêté mettant en place un comité de pilotage ainsi que les différentes commissions devant prendre part aux préparatifs du Sommet de

l'Union africaine sur la sécurité maritime et le développement que notre pays accueillera l'an prochain. L'objectif de cette mesure est de continuer à mobiliser l'ensemble des forces vives de la nation et de garder notre élan initial pour garantir la pleine réussite de ce grand évènement continental.

Pour terminer, le Conseil des ministres a adopté deux décrets de nomination au titre du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique.

Fait à Lomé, le 21 octobre 2015  
Le conseil des ministres